

# La vie des associations

## ASJN: Point sur les équipes séniors

L'équipe 1 a joué 7 matchs : 2 victoires, 4 nuls et 1 défaite, elle est 5<sup>ème</sup> sur 12 équipes ; l'équipe 2 a réalisé 7 matchs : 4 victoires et 3 défaites, elle est 3<sup>ème</sup> sur 12 équipes ; l'équipe 3 a joué 4 matchs : 1 victoire, 1 nul et 1 défaite, elle est 2<sup>ème</sup> sur 5 équipes (dernier match fin janvier puis, nouvelle poule pour la fin de la saison).

**Voici les matchs au stade du Puy Blanc à Noailles de décembre : Venez nombreux !!!**

- Équipe 1 : 17/12 à 15h00 contre ESA Brive 2

**Info : Le District de Football de la Corrèze a décidé de faire une journée blanche sans Football le week-end des 9 et 10 Décembre 2017 en Corrèze et sera solidaire de toutes les actions reprises : les arbitres permettent que le football se joue dans les meilleures conditions : respectons-les !**

## JN Rando

C'est sous un ciel bleu que quinze adhérents de JN Rando ont parcourus une bonne douzaine de km au départ du moulin à huile de L'Hôpital Saint Jean, un village riche d'une longue histoire. En ce dimanche 19 novembre les randonneurs ont appréciés les chemins bordés de murets typiques de la région et les arbres offrant leurs magnifiques couleurs automnales. Puis ce fut le traditionnel repas au restaurant, cette année à Sarrazac, aussi délicieux que copieux. Rendez-vous a été pris pour la prochaine marche dominicale qui aura lieu le 10 décembre à Queyssac les vignes. RDV pour covoiturage à 13h30 parking sous la salle polyvalente de Jugeals-Nazareth, départ pédestre à 14h du parking devant la cave coopérative de Queyssac les vignes.



## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

### Mairie

Téléphone : 05 55 85 90 53  
Fax : 05 55 85 58 75  
Mail : [mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr](mailto:mairie.jugealsnazareth@wanadoo.fr)  
Site : [www.jugeals-nazareth.fr](http://www.jugeals-nazareth.fr)  
Monsieur le Maire : 06 45 12 48 74

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30  
Mardi : 8h à 12h  
Mercredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h  
Jeudi : 8h à 12h  
Vendredi : 8h à 12h et 13h30 à 17h  
**Permanence d'un élu le samedi de 9h30 à 11h30 (sauf été).**  
Cantine : 05 55 85 97 96  
Garderie : 05 55 85 92 60  
Centre de loisirs : 06 76 15 76 59

## INFORMATIONS UTILES

### Cabinet médical :

Docteur BOUSSEYROUX-LAMAGAT  
Tel. 05 55 85 95 76

### Médecin de garde : 15

#### Infirmières :

**Catherine CLAUZEL-RUBELLIN**

Tel. 05 55 85 86 56  
Mob. 06 80 02 04 00

**Carole NEGRET**

**& Stéphanie MARQUES**

06 48 31 09 54 / 06 83 29 95 27

### Assistantes maternelles :

**Sandra RENAULT** La Borie Basse

Tel. 06 83 03 17 26

**Jocelyne DUHIN** La Brande

Tel. 09 67 39 07 39 ou 06 22 53 15 31

**Brigitte TILLET** La Brande

Tel. 05 55 85 56 70 ou 06 08 35 76 98

**Maryse IRIGOYEN** Montplaisir

Tel. 06 17 17 64 55 ou 05 55 87 22 52

### Assistante sociale

**Nathalie Collet** au 0519078131

### Famille d'accueil personnes âgées :

Lysiana JEGAT (05 87 43 92 90)

### SAMU : 15

### POMPIERS : 18

**GENDARMERIE : 17** ou **05 55 86 08 12**

**SAUR : 05 53 54 60 38**

### ERDF DEPANNAGE ELECTRICITE :

0 972 675 019

### Trésorerie de Malemort et Beynat :

Tel : 05 55 92 06 00

Fax : 05 55 17 91 84

### ACCUEIL DE LA PAROISSE

Presbytère Saint-Martin (05 55 24 10 82)

Presbytère Saint Cernin (05 55 24 07 70)

Veillée et messe de Noël le 24 décembre à Noailles à 17h et Turenne à 19h.

# Le Bulletin

Décembre 2017



## Le mot du Maire

Quelques mots pour faire suite au précédent bulletin qui traitait du contournement de Noailles. Nous avons été reçus par nos deux conseillers départementaux, entourés de la direction des routes, le mardi 28 novembre 2017 à Noailles. J'étais accompagné pour la municipalité de Mme Lucette Dupuy et de M. Tillet, participaient aussi à cette réunion deux membres de l'association «Bien vivre à Jugeals-Nazareth» et deux autres administrés à titre personnel suite à leur demande. Le conseil départemental nous a présenté les cinq solutions possibles dans le fuseau retenu suivant l'axe RD 158 et contournant le bourg de Noailles par le sud.

Nous avons rappelé le contenu de notre délibération du 9 septembre 2016, qui refuse tout tracé sur notre commune qui porterait atteinte à notre cadre de vie et cela concernant l'environnement, les nuisances sonores, la sécurité mais aussi tout ce qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'activité agricole.

Suite au courrier de M. Coste du 28 octobre dernier, comme je vous l'avais promis, nous avons pris une nouvelle délibération sur le sujet au conseil municipal du 1er décembre 2017, concernant la forme proposée pour la deuxième phase de consultation.

Le contenu essentiel de la délibération du conseil municipal est le suivant :

► **Il demande que cette concertation se fasse tout au long du mois de janvier 2018 et non en période de fêtes de fin d'année 2017 comme proposé dans le courrier du président Coste.**

► **Il demande également que les différentes solutions qui seront proposées à la consultation soient précises.**

► **Chaque variante devra être détaillée sur le contenu des aménagements respectifs afin que chacun puisse émettre un avis en toute connaissance des spécificités et des contraintes des différents projets.**

► **Avec consultation des documents sur les études effectuées à ce jour sur l'agriculture, le bruit, l'environnement et l'hydrogéologie.**

Cette délibération fut votée à l'unanimité.

Soyons vigilant ! Venez vous exprimer en nombre sur cette deuxième phase de consultation. Au delà des nuisances potentielles, en tant que citoyens responsables, nous avons notre mot à dire, afin de ne pas dilapider les finances publiques sur un projet qui, à part la traversée de Noailles, à lui seul ne réglera rien pour la sécurité des traversées de Turenne et Jugeals-Nazareth.

Comme chaque année, une permanence administrative sera tenue en mairie le 30 décembre 2017 de 9 h 30 à 11 h 30 pour les inscriptions sur les listes électorales.

Enfin je vous informe que la mairie sera fermée le 26 décembre 2017 et le 2 janvier 2018.

**Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à toutes et à tous de passer de joyeuses fêtes de fin d'année et de bons moments conviviaux en famille et avec vos amis. Permettez-moi également, en ces moments de fêtes, d'avoir une pensée sincère pour les personnes isolées ou souffrantes.**

Le Maire, Gérard Bagnol.

